**La lettre du BF n°2 (avril 2017)**

**Pour démarrer cette nouvelle mandature, nous avons décidé de donner plus de rapidité et de visibilité aux actions menées au sein de la FFPP. Nous vous adressons cette « Lettre n°2 » nouveau modèle de communication, complémentaire à nos dispositifs existants (CR internes, newsletter, Fédérer).**

**L’objectif est quadruple, comme nous vous l’indiquions dans la Lettre n°1**

➊ **Informer les membres du BFE des actions en cours, mais cette information visera donc de *façon privilégiée les adhérents* (infos succinctes, mais plus informelles ou moins construites que celles diffusées dans Fédérer ou les News). C’est donc un plus pour les adhérents.**

➋ **Permettre aux responsables des instances de la FFPP de diffuser l’information aux adhérents, mais *par l’intermédiaire* des régions ou des associations nationales.**

➌ **Chaque Région ou Association pourra y ajouter ses informations propres lorsque lorsqu’elles le penseront nécessaire afin de diffuser à leurs adhérents.**

➍ **Le cas échéant rendre possible de façon plus directe et rapide la participation des adhérents à un projet, un groupe de travail, etc.**

**La formule démarre, nous en ferons le bilan ensemble dans quelques mois.**

**Cependant les retours suite à la 1ère lettre sont plutôt favorables. Parfois il y a eu un petit de temps de décalage avant redirection, peut-être par manque de consigne assez claire. Son intérêt est son actualité, elle doit donc être envoyée rapidement. Certains ont souhaité un envoi direct aux adhérents. Ce choix empêcherait Régions et associations de la compléter pas leurs informations propres et elle vise à renforcer le lien entre national et régional.**

**Gladys Mondière & Benoît Schneider**

**Les Entretiens de la Psychologie à Lille, les 19, 20 et 21 octobre 2017**

Le site ouvre, dans la suite de la page temporaire, le 20 avril :

<http://lesentretiensdelapsychologie.fr>

**Plan Maladies neurovégétatives**

Le CPCN-Collège des Psychologues Cliniciens spécialisés en Neuropsychologie, l’OFPN-Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie et la FFPP-Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie, ont été reçu ce lundi 3 avril par la DGCS- Direction Générale de la Cohésion Sociale en charge de la mise en œuvre du PMND-Plan Maladies Neurodégénératives (mesure 21). Le travail collaboratif réalisé en amont a permis de mettre en lumière les missions que les psychologues peuvent soutenir dans les SSIAD-Services de Soins infirmiers à Domicile tant auprès des patients et de leur famille qu’en éclairage pour les équipes. Dans ce contexte, une expérimentation permettant l’ouverture de postes (équivalent de 50 ETP) de psychologues va pouvoir être menée au sein des 6 ARS-Agence Régionales de Santé pilotes. Plusieurs documents (descriptif des missions, fiche de poste indicative, propositions d’indicateurs pour l’expérimentation) sont en cours de rédaction pour la DGCS qui s’est montrée à l’écoute et désireuse de mieux comprendre notre profession. (Contact pour plus de renseignements : [e.truongminh@gmail.com](mailto:e.truongminh@gmail.com)).

**Protection de l’enfance**

Par courrier du 21 mars 2017 adressé au Garde des Sceaux, la FFPP a fait part de ses inquiétudes majeures quant à la protection des personnes en situation de vulnérabilité et en particulier les mineurs du fait des dispositions retenues dans le cadre de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 et de la circulaire du 26 janvier 2017 relative au divorce en l’absence de Juge aux Affaires Familiales lors de règlement par « transaction avec avocat » (impossibilité pour les parties de bénéficier de l’aide juridictionnelle, instrumentalisation de l’enfant…).

**Motions de synthèse Congrès**

Lors du congrès de février, trois motions d’orientation générale ont été votées dont il fallait faire synthèse. Un groupe composé de représentants des groupes qui ont proposé ces motions ont travaillé activement et de façon efficace et constructive : un texte de synthèse est en cours de finalisation et sera envoyé avec les documents préparatoires du prochain CAF.

**Transports**

♣ **Un colloque** est en préparation sur la « **Psychologie du transport**» (30 nov et 1er déc 2017). C’est un domaine très actif pour les psychologues dans de nombreux pays d’Europe, pourvoyeur d’emplois. Il vise de nombreux psychologues souvent isolés (ex. ceux qui interviennent dans les dispositifs de récupération de points de permis de conduire), mais concerne aussi par exemple les modalités de sécurité dans tous les systèmes de transport, les questions d’adaptations aux publics spécifiques (enfants, personnes âgées). Un état des lieux est en cours de préparation. Le projet se met en place avec les principales structures de recherche universitaires dans le domaine.

♣ Réunion du 30 mars : plus de 40 réponses à l’enquête étaient parvenues (liste psy16, news-lettrer du 30 mars)

Un Symposium pour les Entretiens est en préparation

Contacts Erick Declercq et Benoît Schneider

**GIRéDéP et déontologie : journée nationale du 25 avril**

Suite à cette journée qui s’est déroulée à Paris le 25 mars dernier et qui a permis de riches échanges, un texte de rappel et de perspectives sera prochainement diffusé.

**Conseil National de Santé Mentale :**

Je représente la FFPP, sur proposition des coprésidents, à une commission du Conseil National de Santé Mentale (tenu sous la présidence d’Alain Ehrenberg, lancé depuis Novembre 2016 pour les 3 années prochaines) dénommée Santé Mentale et Précarité, dont la première séance s’est tenue le 29/3. Marisol Touraine a souhaité que le CNSM permette le développement d’une approche transversale de la santé mentale et de ses enjeux.

Olivier Jan, psychologue hospitalier, Rouen (Centre Hospitalier du Rouvray).

**Salaires :**

Gilles Métais du Collectif Psychologue de la CGT est intervenu au Conseil Supérieur de la Fonction Publique le 16/03/2017, sur la question de l’harmonisation des salaires dans les Fonctions publiques dans le cadre de PPCR. Il a mis en évidence un véritable décrochage du salaire des psychologues et a demandé, notamment que soit reconnu le doctorat. Le Ministère de la Fonction Publique a pris rendez-vous avec lui.

**Structuration FPH**

L’écriture d’un texte législatif est en cours. La réunion à la DGOS du jeudi 6 avril a été annulée compte tenu de la charge de travail et de textes qui doivent passer actuellement en Conseil d’Etat. Les organisations syndicales attendent une prochaine qui a été annoncée dans les plus brefs délais.

**PELT : Samedi 10 juin 2017, Paris**

L’association Pelt organise la 6e rencontre pluridisciplinaire, Le Travail : Affaire de tous

Face aux transformations du travail et à la complexité des situations rencontrées, s’informer et dialoguer entre métiers pour renforcer les dynamiques collectives face aux pratiques d’individualisation, pour soutenir les promesses d’un travail vivant, humain et de qualité. <http://www.pelt.fr>

**Crédit formation militants bénévoles d’associations :**

Un nouveau dispositif vient d’être mis en place.

<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/le-compte-dengagement-citoyen>

Cela débute et concerne les personnes siégeant dans les instances administratives des associatives bénévoles : à partir de 2018. Les Présidents d'association pourront déclarer les membres de leur association pouvant bénéficier d'heures d'engagement citoyen. On ne peut déclarer plus de 200h, cela donne 20h/an avec un plafond à 60 heures de crédit (même pour les retraités) et cela peut permettre des crédits formations utiles à l'association (comme une formation pour être trésorier;)).

**Psychologue de l’Education nationale**

♣[Le premier concours de recrutement de psychologues pour l’Éducation nationale](http://www.vousnousils.fr/2017/02/08/un-concours-pour-devenir-psychologue-de-leducation-nationale-599451) a attiré du monde. Pour 300 postes à pourvoir, 3 624 candidats se sont ainsi inscrits.  La première session de ce concours aura lieu en avril. « Dans le cadre de la modernisation des métiers de l’Éducation nationale, un nouveau corps unique de psychologue de l’Éducation nationale est créé pour la rentrée 2017 », est-il expliqué sur le site de l’[Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-education-nationale.html). Les PsyEN bénéficient d’un nouveau statut, de nouvelles modalités de recrutement et d’une formation approfondie depuis le [décret statutaire](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033968083&dateTexte=&categorieLien=id) du 1er février 2017. cf. Fédérer à paraitre).

♣ Concours réservé **doctorat**

**Construire Ensemble la Politique de l'Enfance (CEP-Enfance)**

La FFPP est membre du CEP-Enfance qui regroupe une centaine d’organisations de tous champs (santé, social, justice, culture, éducation, loisirs...) Les CEP-E siège es qualité au HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l’enfance et de l’âge). Le HCFEA anime le débat public et apporte aux pouvoirs publics une **expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l’enfance, à l’avancée en âge, à l’adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.**

Le CEP-Enfance a adressé aux candidats à l’élection présidentielle une lettre ouverte demandant toutes la mise en œuvre d’une véritable politique de la petite enfance, de l’enfance et de la jeunesse co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés.http://cep-enfance.blogspot.fr/

**Rappels**

***□ Journée crise en milieu scolaire 20 mai 2017***

***□ Journée Aepu Ffpp sélection et revue 12 mai et 13 mai 2017***

***□ Journée Cofradec 30 juin2017***

